

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 2 (1873)
Heft: 2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

père, de la mère : « Soyez père, ce n'est pas assez, soyez mère ; » mais les règles particulières de conduite à l'école, au dehors ; mais les conseils de la sagesse, les devoirs de la piété, de l'humilité, de la douceur, les qualités de la prudence, le vrai cachet de la fermeté « qui n'est point la rigueur, ni la dureté, ni l'inflexibilité, » les heureux fruits de la patience, et surtout les prescriptions rigoureuses du bon exemple ; mais sur tous ces points, où en étais-je ? et que serais-je devenu si Dieu n'avait mis dans mon cœur une véritable affection pour l'enfance ? L'amour sauve tout ; celui de Jésus-Christ a sauvé le monde.

Au dehors, ma conduite a malheureusement justifié quelquefois la sanglante ironie de cette parole que j'entendis, avant mon entrée en fonctions, sortir un jour de la bouche d'un simple paysan : « *On nous envoie des enfants pour instituteurs.* » Que nous sommes, en effet, souvent enfants, alors qu'il faudrait être hommes ! Oh ! il y a là pour les jeunes instituteurs un écueil dangereux, où l'estime publique, le respect, la confiance peuvent facilement sombrer, et à jamais sombrer. La pensée de ces dangers, le sentiment de ma faiblesse, le souvenir de mes chutes passées, mon désir de devenir véritablement *bon instituteur*, tout cela m'a inspiré la résolution de ne fréquenter jamais que des compagnies sérieuses, d'éviter les sorties trop fréquentes, les soirées, les courses avec la jeunesse, les sociétés de jeux, en un mot tout ce qui pourrait me faire perdre la douce et religieuse gravité qui convient à mes devoirs et à mes fonctions. Cette gravité ne condamne pas le rire du sage et les distractions utiles. Elle défend seulement ce qui fait dire : « C'est un enfant. »

BIBLIOGRAPHIE.

La Raison contre la routine dans l'enseignement des langues, par C. MARCEL, ancien consul de France, membre de la Société pour l'instruction élémentaire, etc.

Ce n'est pas la première fois que nous entretenons nos lecteurs de la nouvelle méthode que M. Marcel propose pour l'enseignement des langues. Nous en avons déjà donné, dans l'un des numéros du *Bulletin*, le compte-rendu qu'en a fait M. Cousin,

chef d'institution, à Paris. La *Revue suisse* s'en est occupée à son tour, et en a publié une appréciation donnée par M. Paroz, directeur de l'École normale de Granchamp.

M. Marcel vient de condenser, dans une brochure de quelques pages, l'exposé de sa méthode et la critique des procédés qui ont prévalu jusqu'à ce jour.

Il trouve, avec raison, que le mode d'enseignement, suivi jusqu'à présent, n'est ni intéressant, ni intelligent, ni fécond en résultats pratiques, parce qu'il ne tient compte ni des lois de notre constitution, ni de la nature du langage, ni des besoins des sociétés modernes.

La question est de la plus haute importance; elle mérite une sérieuse attention.

L'auteur commence par montrer la différence qui existe entre les buts atteints dans l'étude des langues mortes et des langues vivantes. Un professeur de latin et de grec, par le fait seul de son éducation classique, connaît à fond la langue de ses élèves, qui est aussi la sienne; il peut, en conséquence, faire servir la langue ancienne à leur en assurer une connaissance critique et raisonnée et, par suite, à exercer leurs plus hautes facultés. L'étude d'une langue morte n'a en vue que le développement intellectuel: elle est une sorte de gymnastique de l'esprit et chaque leçon de latin et de grec peut être une excellente leçon de français. Il suffira donc de bien comprendre les classiques anciens.

Il en est tout autrement des langues vivantes qui doivent servir à l'échange des idées et dont on ne saurait, par conséquent, trop tôt se rendre maître pour s'instruire et pour se tenir au courant de la vie intellectuelle des autres peuples.

La connaissance complète d'une langue comprend quatre arts distincts au moyen desquels on reçoit et on communique des idées: 1° *lire* (comprendre le langage écrit); 2° *entendre* (comprendre le langage parlé); 3° *parler*; 4° *écrire*.

Dans les langues anciennes, on n'a besoin que du premier de ces arts et l'on ne doit avoir d'autre but, en les enseignant, que de mettre les élèves à même de goûter les auteurs classiques, tandis que pour les langues étrangères on doit chercher à en saisir la phraséologie.

L'art le plus utile dans l'acquisition d'une langue étrangère est certainement celui de comprendre ce que nous disons. C'est aussi le plus facile et le premier à acquérir. Cependant on ne cesse de répéter que l'objet premier et principal de l'étude d'une langue est d'apprendre à la parler. De là, toutes ces méthodes fausses, absurdes qui commencent par où l'on doit finir, c'est-à-dire par l'étude de la grammaire. Avant de rien comprendre à une langue, on voudrait voir la faire parler et la parler correctement! Ce mode d'enseignement est non-seulement absurde en lui-même, mais il semble être inventé à plaisir pour rebuter l'élève, pour le dégoûter à jamais de l'étude si intéressante et si utile des langues vivantes. C'est ainsi que l'on commence par accumuler

toutes les difficultés inimaginables : on voudrait que l'enfant apprenne à la fois à lire une langue dans des caractères inconnus, à la bien prononcer, à l'écrire, à analyser chaque mot. L'étude des déclinaisons, des conjugaisons, des règles de la syntaxe et du vocabulaire, toutes ces difficultés s'accumulent au début. C'est ainsi que l'on impose à l'enfant un travail au-dessus de ses forces, un labeur que l'adulte même a rarement le courage d'entreprendre.

Le mode d'enseignement que nous impose la routine n'a non-seulement le grand inconvénient de commencer à rebours l'étude des langues et d'en rendre les débuts presque impossibles, mais il a encore le tort d'aller à l'encontre des admirables instincts que la Providence nous a donnés à cet effet et qui peuvent assurer des rapides progrès dans cette étude si nous savons en profiter. L'enfant est naturellement curieux et imitateur. La curiosité est un puissant stimulant pour l'acquisition du premier des arts qui est celui de la lecture. L'imitation, qui ne se manifeste qu'après la curiosité, est la source du progrès dans les arts de parler et d'écrire. Que l'on commence donc par offrir un aliment à la curiosité par des lectures faciles, intéressantes et graduées dans la langue que l'on enseigne. Dès que l'enfant pourra penser dans cette langue, il cherchera naturellement à exprimer ses pensées par la parole et par l'écriture, et l'étude de la grammaire lui paraîtra moins aride, soit parce qu'il en reconnaîtra l'utilité immédiate, soit parce qu'il sera familiarisé avec les formes les plus usuelles de cette langue.

D'ailleurs, l'art de lire surpasse en utilité l'art de parler et d'écrire, comme le dit l'auteur. En effet, on a rarement occasion de parler les langues vivantes, tandis qu'on peut les lire journellement avec profit. En lisant, comme en écoutant, nous apprenons toujours quelque chose et plus particulièrement la langue. En parlant, nous n'apprenons rien, pas même la langue : l'esprit ne s'enrichit pas d'un mot, d'une idée. Les exercices de lecture peuvent avoir lieu partout et en tout temps, et il nous fournissent le moyen d'étudier la phraséologie et d'en déduire les lois du langage, et seul, il nous met au courant de ce qui se passe chez les autres peuples. Nous pourrions, au besoin, l'acquérir sans maître et sans le secours de la grammaire et du dictionnaire.

La lecture est *directe* ou *indirecte*. La lecture directe, celle par laquelle l'expression écrite, comme dans la langue maternelle, rappelle directement la pensée, est le but ; la lecture indirecte, celle par laquelle on arrive à l'idée, à l'aide de la langue natale, c'est-à-dire par la *traduction*, n'est qu'une introduction à la lecture directe, ou lecture proprement dite. C'est par la traduction que l'on commencera l'étude d'une langue et que l'on se familiarisera peu à peu avec sa phraséologie. On prendra donc pour premiers livres de lecture des textes faciles avec une traduction en regard. Mais, dans ce travail, on aura soin de se conformer aux principes pédagogiques qui veulent que l'on passe toujours de *l'idée au signe et du connu à l'inconnu*. En conséquence, on aura

soin de lire d'abord le texte français et l'on passera ainsi, phrase par phrase, de l'interprétation au texte étranger, c'est-à-dire de l'idée connue aux mots inconnus. Le sens général du texte nous aidera à retenir les mots qui servent à les exprimer et contribuera à mieux les graver dans notre mémoire.

Cette interprétation est de beaucoup préférable à l'emploi du dictionnaire, en ce qu'elle rend fidèlement la pensée de l'auteur. Elle joue le même rôle que le langage d'action dans la langue maternelle.

Les trois autres arts ne viennent qu'après celui de la lecture. M. Marcel entre dans des développements pratiques que nous ne pouvons pas reproduire ici. Nous nous contenterons d'ajouter que les essais qui ont été faits dans cette nouvelle méthode en ont démontré toute l'excellence.

La plupart de ceux qui enseignent les langues auront constaté combien les méthodes suivies jusqu'à ce jour sont stériles et défectueuses. Ils voudront prendre connaissance par eux-mêmes de l'œuvre si remarquable de M. Marcel et de la réforme qu'il propose dans cet enseignement. Ils ne sauraient se désintéresser d'une pareille étude.

M. Théodore vient d'appliquer cette méthode à l'étude de l'allemand. Nous déposerons, à la librairie Borel, à Fribourg, un exemplaire de chacun des 4 livres qu'il vient de publier à cet effet, afin que nos lecteurs puissent en prendre connaissance par eux-mêmes.

R. H.

CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Le Conseil communal de Fribourg, vu le renchérissement successif de toutes choses, a voté une augmentation de traitement au corps enseignant primaire de cette ville. Le minimum du traitement des instituteurs sera de 1,400 fr.; il pourra s'élever jusqu'au maximum de 1,800 à 2,000 fr. Le maximum du traitement des institutrices sera de 1,000 fr. Cette décision de l'autorité communale doit être soumise, dans une prochaine assemblée, au Conseil général de la ville de Fribourg, qui la sanctionnera sans doute.

BALE-CAMPAGNE. — Les journaux nous rapportaient naguère que, depuis bientôt deux mois, la commune de Lupsingen se trouve sans instituteur, et les enfants, au lieu d'aller à l'école, gaspillent leur temps sans s'instruire. En moins de sept ans, Lupsingen a eu sept régents différents, le huitième n'est pas encore arrivé. Ce fait laisse supposer qu'il y a pénurie d'instituteurs dans ce